



ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

## Grand Prix du Port de Cannes

dimanche 4 février 2018



### Art 5.3 : Horaire des courses

L'heure du premier signal d'avertissement est prévue à 10h55, celle du premier départ à 11h.

### Art 5.5 : Heure limite pour le signal d'avertissement 14 heures

### Art 8.1 : Parcours (voir aussi cartes en annexe)

(Entre parenthèses est précisé le nombre de tours à effectuer)

**Parcours 1** : Les bouées B, C, A et E sont à laisser à bâbord et **D est à laisser à TRIBORD** 12.7 M (3 passages à la bouée A)  
**Parcours 2** : Les bouées E, B, C et A sont à laisser à bâbord et **D est à laisser à TRIBORD** 15 M (3 passages à la bouée A)

Un pavillon D pourra être hissé pour indiquer qu'une **bouée de dégagement** sera mouillée. Si ce pavillon est envoyé avec un pavillon rouge, cette bouée devra être laissée à bâbord, sinon à tribord.

### Art 9 : définition de marques

A = Bouée servant de bouée de départ, d'arrivée et de marque de parcours.

B = Bouée située à environ au milieu de l'axe Bataiguiier / mât de pavillon à terre du YCCannes

C = Bouée à environ 300 m au Sud du Majestic

D = **Bouée mouillée à environ 150 m au sud de l'hélistation est à laisser à terre voir **INTERDICTION ci-dessous et plans des parcours en annexe****

E = Bouée mouillée au environ du rocher de la BOCCA

### Art 11 : Procédure de départ

**(procédures à 5 minutes)**

Selon le nombre de bateaux, 1 ou plusieurs départs pourront être donnés. Les flammes suivantes indiqueront les séries concernées. Les Groupes seront ceux déterminés pendant la réunion CYCCIT du 26 mars 2013 :

- **flamme 1** pour le groupe HN1 (A,B,C,)

- **flamme 4** pour le groupe HN4 (L,R2)

- **flamme 2** pour le groupe HN2 (D,R1)

- **flamme 5** pour les multicoques

- **flamme 3** pour le groupe HN3 (E,F,G,R3,R4)

Au signal d'avertissement, un tableau blanc indiquant le **numéro du parcours** à effectuer (chiffre rouge sur fond blanc) sera placé à l'arrière du bateau Comité.

### Art 11.2 : Définition de la ligne de départ

Les départs seront donnés entre la bouée de départ et le mât de pavillon du bateau comité.

### Art 13 : Définition de la ligne d'Arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par la **bouée A** et le mât de comité à terre, à l'Ouest de la jetée Sud du vieux port.

#### Réduction de Parcours

Elle pourra être faite à chaque marque de parcours. Elle sera signalée par le pavillon S hissé sous le pavillon bleu d'arrivée, appuyé par 2 signaux sonores à l'approche du premier concurrent.

Si la réduction ne concerne pas toutes les séries, les flammes des séries concernées seront hissées près du pavillon S de réduction.

### Art 15.1 : Heure limite pour finir la course (modifie la règle 35 des RCV) 17h .

**Pendant la course, Canal VHF 77**

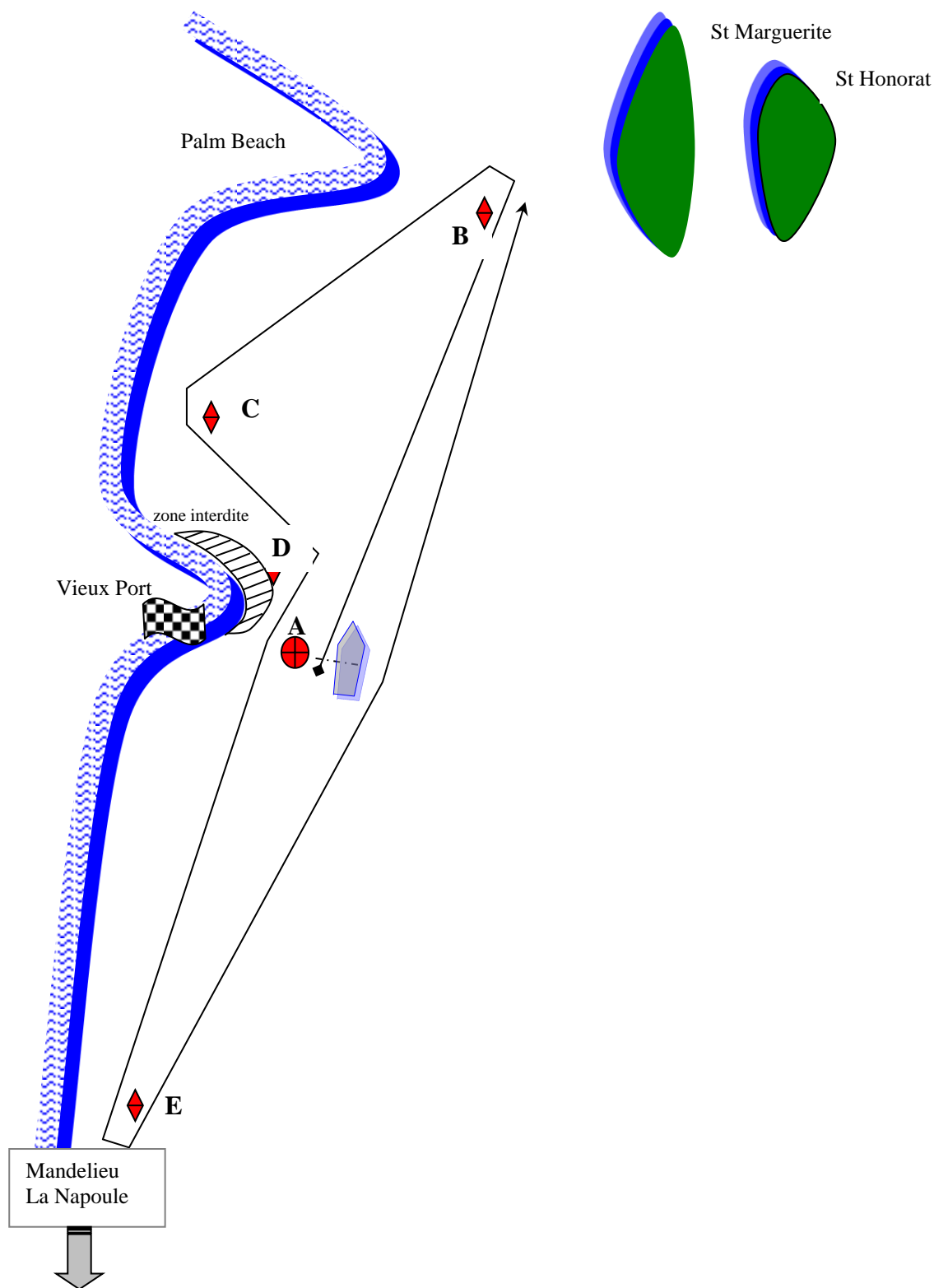
**TEL : 06-98-20-69-53**

**La remise des prix offerts par la CCI Port de Cannes, aura lieu le dimanche 4 février 2018 à 18h dans les locaux du CNPC au port du BEAL**

**ⓘ**, il est interdit de naviguer dans un rayon de 150 m autour de l'hélistation entre les radiales 140° et 250° !!! Il est interdit de naviguer dans la limite des 300 m matérialisée par les bouées jaunes. **Il est interdit enfin de traverser la ligne d'arrivée à contre sens pour par exemple remonter vers la bouée au vent.**

# Parcours n°1

HN ..... 3 tours



# Parcours n°2

HN ..... 3 tours

